

Du *vingt-huit* Juillet _____ an mil cent soixante deux, à huit heures du soir.ACTE DE MARIAGE de *Alexandre Castel*

âgé de *vingt-six* ans, né à *Dianfer* département
du *Var* le *vingt* du mois de *juillet* mil
huit-cent-trente-six profession de *Cultivateur*
La Garde département du *Var* fils unique de
Jean Baptiste Castel profession de *Cultivateur*
domicilié à *La Garde* département du *Var* et de
Clara Garde son épouse domiciliée à *La Garde* après son mariage, de
présent et de son vivant, et consentants d'une part.

Et de *Françoise Denathé Weissoulet*

âgée de *vingt* ans, née à *La Garde* département d-c
Var le *quinze* du mois de *janvier* mil huit cent quarante deux
profession de *ouvrière* domiciliée à *La Garde* département de *Var*
fille mineure de *Jean Jacques François Louis Weissoulet*
profession de *Cultivateur* vivant domicilié à *La Garde* département de
d-*Var* et de *Denathé Louis* son mari, d'après
son épouse sans profession domiciliée à *La Garde*, sa mère et présente
et consentante d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° La publication du mariage faite par *Monsieur*
Jean appariteur les *dimanches* *trois* et *vingt-huit* juillet courant
demeurées affiches pendant le *temps* *prescrit* par la loi.

2° Au *huit* de *juillet* de *la* *future* *épouse*;3° Au *huit* de *septembre* de *la* *future* *épouse*;4° Au *huit* de *décembre* de *la* *future* *épouse*;

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code Napoléon sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 75 du Code Napoléon, modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux et les personnes qui ont été présentes ont déclaré qu'il n'y a eu ni contrat de mariage, ni la date du mariage, ni la date de la célébration, par devant M^r notaire à

département d

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Françoise Denathé Weissoulet* et l'autre *Alexandre Castel*

Le tout en présence de *Monsieur Ginouvie*
domicilié à *La Garde* département du *Var* âgé de *soixante-dix* ans
profession de *propriétaire* son parent au *degré* *deuxième*

De *Monsieur Marquant*
domicilié à *Châtillon* département du *Var* âgé de *soixante-huit* ans
profession de *Cultivateur* son parent au *degré* *deuxième*

De *Monsieur François Weissoulet*
domicilié à *La Garde* département du *Var* âgé de *vingt-deux* ans
profession de *Cultivateur* père de *la future épouse*

Et de *Joséph Marie Simon*
domicilié à *La Garde* département du *Var* âgé de *soixante-dix* ans
profession de *propriétaire* son parent au *degré* *deuxième*

Après quoi, *Monsieur* *Cher* Maire de la Commune de *La Garde* faisant fonctions d'officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé avec moi, par les quatre personnes et le futur, la future, qui ont déclaré en des mots écrits de la faire légitime.

Alexandre Castel *Ginouvie*
Marquant Weissoulet

J. Simon
maire